

REUNION DU 12 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze octobre à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Preuseville sous la Présidence de Monsieur VASSARD Hervé, Maire.

Etaient présents : Monsieur Hervé VASSARD, Maire, Mesdames Daniella LEMAIRE et Patricia GLACHANT, Adjointes au Maire
Mesdames Mélanie CAILLY et Katia SAGNIER,
Messieurs Anthony DUCHEMIN, Benoît DUMINIL, Bertrand LANDAIS et Cédric NENOT,

Absente excusée : Madame Corinne TAILLEUR,

Secrétaire de séance : Madame Patricia GLACHANT

21.2023 DÉMISSION MONSIEUR BAPTISTE DELEAU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Monsieur Baptiste DELEAU pour raison professionnelle de sa fonction de Conseiller Municipal, le quorum reste inchangé.

22.2023 ASSURANCE

Les Conseillers Municipaux, à l'unanimité, autorisent le Maire à résilier le contrat d'assurance GROUPAMA et à signer un nouveau contrat.

23.2023 NOËL DES ENFANTS

Le Noël des enfants aura lieu le samedi 9 décembre 2023. Une promenade en calèche sera proposée aux enfants avant l'arrivée du Père Noël. L'après-midi se clôturera par un goûter. Une somme de 25 € est attribuée à chaque enfant de 0 à 12 ans (au 31.12.2023).

Un questionnaire sera envoyé aux familles pour savoir si elles seront présentes le jour de "l'Arbre de Noël". Les conseillers Municipaux décident que seuls les enfants présents recevront un cadeau.

Mesdames Mélanie CAILLY et Corinne TAILLEUR se chargeront du choix chez « Histoire de papier – Sajou » à Neufchâtel-en-Bray.

Les Pères-Noël en chocolat seront achetés chez Brun.

Madame Nathalie DUCEPT fera les achats et les commandes nécessaires pour le goûter.

24.2023 COLIS DES AÎNÉS

Les colis sont offerts aux personnes de 65 ans et plus au 31 décembre 2023 dont la résidence principale est à Preuseville au 1^{er} janvier 2023.

Le budget est entre 45 et 50 € par colis.

25.2023 PÂQUES DES ENFANTS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'offrir un « colis de Pâques » aux enfants du village jusqu'à 12 ans (au 31/12/2024) pour une valeur entre 12 et 14 €. « La chasse aux œufs » aura lieu le mardi 2 avril 2024 à 19 h, un questionnaire sera envoyé au préalable aux familles pour savoir si elles seront présentes.

Mesdames Mélanie CAILLY et Corinne TAILLEUR se chargeront de l'achat des chocolats, Monsieur Hervé VASSARD fera les courses pour le verre de l'amitié qui aura lieu dans la salle des fêtes (kir normand et vin blanc, jus d'orange et gâteaux apéritifs).

26.2023 DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE DE BUDGET N° 2

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (chapitre)	Montant	Article (chapitre)	Montant
1641(16) : Emprunts en euros	19 050 €	021 (21)Virement de la section de fonctionnement	19 050 €
	19 050 €		19 050 €

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
Article (chapitre)	Montant
023 (23)Virement à la section d'investissement	19 050 €
60633 (01) Fournitures de voirie e	-22 400 €
66111 (66) : Intérêts réglés à échéance	3 350 €

27.2023 OUVERTURE COMPTE DFT (Dépôt de Fonds au Trésor)

Cette demande de création de compte suggérée par la Trésorerie ne correspond pas aux besoins de la Mairie, un prélèvement automatique pour la location des logements et de la salle des fêtes sera mis en place à partir du 1 janvier 2024.

28.2023 NOMENCATURE M57 À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le passage à la nomenclature M57 pour le prochain exercice.

29.2023 REMBOURSEMENT ENGIE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le remboursement d'Engie d'un montant de 6 706.63 € lié au « bouclier tarifaire électricité ».

30.2023 FONDS D'AIDE AUX JEUNES DÉPARTEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 0.23 € par habitant pour le fonds d'aide aux jeunes, soit la somme de 36.57 € (159 habitants).

30.2023 PANNEAUX PUBLICITAIRES COMPÉTENCE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LONDINIÈRES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, souhaite garder la compétence en matière de panneaux publicitaires.

QUESTIONS DIVERSES

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux, il ne reste plus que la fibre optique. Elle devrait être raccordée aux boîtiers aux alentours du 24 octobre 2023.

La route départementale qui conduit de Smermesnil au centre de Preuseville est en mauvais état. Un mail a été adressé à la direction des routes pour demander une réunion sur site avec les instances concernées et établir un bilan pour que ces travaux, à la charge du Département, soit priorisé en 2024.

Les travaux réalisés par Forlumen n'ont pas été réceptionnés, plusieurs problèmes restent à régler : trottoirs, boîtiers etc...

Les trous provoqués par le passage du rallye rue Verte n'ont toujours pas été rebouchés par les organisateurs, Monsieur Cédric NÉNOT précise que le nécessaire sera fait rapidement.

Cédric ANCELOT (habitant de Preuseville) après avoir suivi une formation, est habilité à intervenir sur les nids de frelons. Il est déjà intervenu dans le village à plusieurs reprises. Pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques, la com com prend en charge 70% de la somme et le département 30 % sur la base d'un coût total de 100 €. Actuellement, le département a épuisé les fonds alloués mais nous saurons rapidement si de l'argent a été débloqué pour finir l'année en respectant ainsi les engagements pris.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la cérémonie des vœux se déroulera le mardi 9 janvier 2024 à 18h30 à la salle des fêtes. Elle sera suivie d'un cocktail avec toasts salés et sucrés. Une invitation sera adressée vers le 15 décembre avec un coupon réponse, à retourner en Mairie, ce, pour éviter le gaspillage.

Monsieur Bertrand LANDAIS s'étonne de ne pas avoir été sollicité pour la réception des travaux des appartements, de même pour le choix des locataires et l'établissement du bail et de l'état des lieux. Monsieur Hervé VASSARD répond que la réception des travaux n'a pas été faite et qu'un rendez vous sera pris avec l'entreprise BOINET en ce sens. Quant au bail et à l'état des lieux, il ont été réalisés par Mesdames Daniella LEMAIRE et Nathalie VASSARD, cette dernière ayant ont une bonne expérience locative depuis plus de quinze ans, par ailleurs il lui stipule qu'il aurait pu lui proposer.

Monsieur Bertrand LANDAIS signale également que des feux sont allumés dans la commune durant les weekends et que le dimanche on peut entendre les tondeuses. Notons que certaines tolérances sont accordées aux agriculteurs.

Monsieur Cédric NENOT informe le Conseil que de nombreux rats ont été vus autour des containers de verre. Un devis va être demandé à Monsieur Cédric ANCELOT et s'il est validé par le Maire, il pourra procéder à la dératisation.

La séance est levée à 22 h 24